



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Environnement

Question écrite n° 47700

Texte de la question

M. Michel Berson attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur l'intérêt des industriels français à adopter rapidement les dispositions définies par la norme internationale ISO 14 001, relative au management environnemental. Cette norme offre de nombreux avantages permettant de garantir une protection du milieu ambiant, par exemple, en obligeant l'exploitant d'une installation classée à respecter la législation, à communiquer avec les élus et les riverains de son entreprise, à sélectionner des procédés de fabrication les moins agressifs pour l'environnement, et à mettre en œuvre un programme d'amélioration continue des performances de son établissement, en ce qui concerne ses effets sur le milieu. Sachant qu'il n'existe à ce jour que quinze sites certifiés selon la norme ISO 14 001, et que celle-ci constitue un atout essentiel pour les marches, d'exportation, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures envisagées pour augmenter très rapidement ce nombre.

Données clés

Auteur : [M. Berson Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47700

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 339